

CoPLER MAGAZINE

n°43 - Juin 2024

DOSSIER SPÉCIAL

TERRE
2024
DE JEUX

PAGE. 12

QUARTIERS D'ÉTÉ
AU CHÂTEAU DE LA
ROCHE

Apéro★
concerts

PAGE. 18 & 20


CoPLER
Territoire de Caractère

4 / 5 INTERVIEW
JEAN PAUL CAPITAN

6 / 7 BUDGET 2024

| www.copler.fr

   Suivez-nous !



Notre conseiller numérique vous accompagne tout au long de votre vie !



11/15 ans

INTERVENTION AU COLLÈGE DE RÉGNY

Prévention réseaux sociaux avec le promeneur du net



11/17 ans

PASS NUMÉRIQUE ASAJ

Ateliers informatiques pendant les vacances scolaires



18/25 ans

Parcours numérique avec la mission locale du Roannais

Accompagnement dans la recherche d'emploi

À NOTER QUE TOUTES LES INTERVENTIONS SONT GRATUITES !

18/65 ans

ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

Ateliers pour les professionnels du tourisme, les producteurs locaux pour le site « nos produits locaux CoPLER » et les animateurs(trices) des bibliothèques

75+



ANIMATIONS DANS LES EPHAD

Ateliers ludiques et numériques



ET POUR MA PRISE DE RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL ?

1 J'appelle mon conseiller

Etienne GIVRE - ALIX
Conseiller Numérique
France Service
06 03 22 04 54



SERVICE GRATUIT

2

Nous convenons d'un rendez-vous



3

La prise de rendez-vous est confirmée

Je me rends au cybercentre de la CoPLER - 44 rue la Tête Noire à Saint-Symphorien-de-Lay

4/5

INTERVIEW

6/7

BUDGET 2024

8/9

DÉCHETS

10/11

AMÉNAGEMENT

12/13

VIE LOCALE

14/15

BRÈVES

16/20

ATTRACTIVITÉ

É D I T O



© Blandine Renaud

Comme chaque année vous recevez des nouvelles de la CoPLER juste avant les vacances d'été grâce au magazine que vous tenez entre vos mains.

C'est l'occasion de vous faire un retour sur le contenu de notre budget qui détermine celui de nos actions. Comme vous pourrez le constater, la Communauté de communes que j'ai la chance de présider continue de développer ses services et ses compétences sans pour autant remettre en cause ses missions traditionnelles qui sont également très appréciées.

Après avoir agrandi et remis à neuf la base nautique de Cordelle, c'est désormais au tour des berges du château de la Roche, dont les aménagements datent de plus de 20 ans, de bénéficier d'un rajeunissement.

J'en profite pour saluer à titre postume, la détermination d'André Roche Maire de Saint-Priest-la-Roche, à soutenir le développement touristique au sein de la CoPLER depuis 10 ans et notamment les équipements des bords de Loire. À plus d'un égard, il aura été visionnaire sur le potentiel d'attractivité de notre territoire et se sera investi jusqu'au bout dans les nombreuses instances publiques ou associatives de notre arrondissement.

En ce qui concerne les services, beaucoup de nouveautés sont à signaler. Tout d'abord la mise en place d'une navette sur la RN7 pour desservir Saint-Symphorien-de-Lay depuis Roanne. Si l'expérimentation fonctionne au bout d'un an, la Région prendra en charge cette ligne. Également, l'ouverture du premier centre de délivrance des passeports et cartes d'identité porté par une intercommunalité au sein de l'espace France service et de la Maison Bécaud.

Dans le domaine de l'accueil enfance jeunesse, un nouveau site a ouvert sur Pradines en lien avec le centre de loisirs de Régnay. Il s'agit d'un multisite avec une direction unique.

Pour finir, un service autour de l'habitat et de la requalification architecturale et urbaine vient de voir le jour dans l'objectif de proposer des logements de qualité à l'intérieur du tissu urbain actuel. Il s'agit à la fois de réduire la vacance dans les bourgs, mais également de limiter l'étalement urbain en empiétant sur nos espaces agricoles ou naturels.

C'est un des enjeux forts de la transition écologique sur laquelle les élus sont également en train de travailler. Nous aurons l'occasion d'en reparler...

En attendant je vous souhaite de passer d'agréables journées estivales, avec le sport et la culture en guise d'occupation.

Le président,
Jean-Paul CAPITAN

MAGAZINE DE LA COPLER
44, rue de la Tête Noire
42 470 Saint-Symphorien-de-Lay
Téléphone : 04 77 62 77 62
Fax : 04 77 62 77 63
copler@copler.fr
www.copler.fr

Directeur de la publication
Jean-Paul Capitan
Rédactrice en chef
Hélène Geindre
Coordinatrice du Magazine
Marie-Jeanne Thomas
Conception graphique
Nadine Berger & Marie-Jeanne Thomas

Photographies : CoPLER
Sauf mentions contraires
Illustration de couverture :
Banque d'images libres
de droit freepick
Rédaction : Interne
Réalisation de l'interview :
Blandine Renaud

Impression : Imprimerie CHIRAT
Imprimé Papier certifié PEFC
Encres végétales, label Imprim'vert
Tirage : 8 000 exemplaires
Distribution : La Poste
Saint-Symphorien-de-Lay



IMPRIM'VERT®

Papier 100% PEFC

Suivez-nous !





Interview de Jean-Paul CAPITAN, Président de la CoPLER, par Blandine Renaud

B. Renaud : l'été promet d'être festif avec des événements exceptionnels !

JP. CAPITAN : C'est une année olympique, une année sportive. Nous avons impliqué toutes les écoles via le dispositif « **Terre de jeux** » qui mobilise l'ensemble de la population pour célébrer le sport, pour que les habitants profitent de cette belle manifestation que sont les Jeux Olympiques.

La CoPLER accueille aussi 3 événements majeurs : le **Loire Paddle Trophy**, la 76^{ème} édition du **Critérium du Dauphiné** avec l'arrivée d'une étape à Neulise et enfin la 85^{ème} **semaine fédérale internationale de cyclotourisme**. (Cf. Programme page 16)

« C'est bel et bien un été sous le signe de l'énergie et des valeurs olympiques que la CoPLER veut offrir à ses habitants. »



Jean-Paul CAPITAN, président de la CoPLER
© Blandine RENAUD

B. Renaud : À cette occasion, la base nautique de Cordelle a fait peau neuve, quand a-t-elle été inaugurée ?

JP. CAPITAN : **Le 22 mai, après un an de travaux, elle a réouvert ses portes avec une offre complète et variée.** Accompagnée par l'«**Union Nationale des Centres Sportifs de Plein Air**», la CoPLER est décidée à en faire un lieu de référence. Le site a d'ailleurs été testé par un club d'aviron, qui nous en a dressé un bilan très positif. Cet équipement pourrait se développer autour de la remise en forme, du sport de haut niveau et de la préparation physique.



Base nautique de la Loire à Cordelle

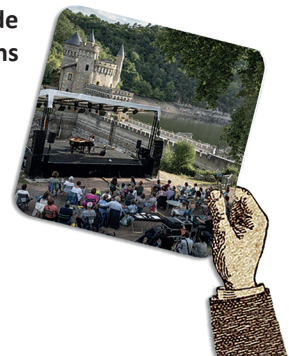
B. Renaud : Cet aménagement faisait partie de votre projet de mandat au même titre que la requalification des berges aux abords du Château de la Roche, qu'en est-il de ce projet ?

JP. CAPITAN : Une consultation devrait être lancée dans le courant du 2^{ème} semestre. Ce projet a été soutenu par André Roche, le maire de Saint-Priest-la-Roche, qui nous a quittés en mars. C'était un homme avec un esprit communautaire fort et qui a toujours eu la volonté de mettre en valeur les bords de Loire.

Dans cet esprit, la CoPLER souhaite réaménager complètement les berges pour améliorer l'accueil du public et des artistes.

Des artistes de renom, à l'image de Thomas Fersen, se produisent dans le cadre des « Quartiers d'été ».

(Programme page 20)





JP. CAPITAN : La programmation promet une nouvelle fois d'être éclectique et de qualité, avec des propositions de spectacle musical, de chansons à textes ou encore de musiques du monde.

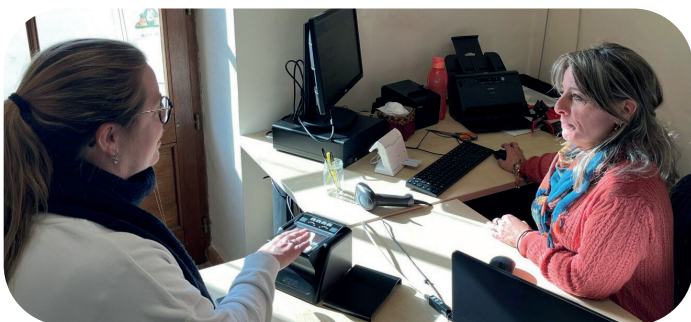


Quartiers d'été au château de la Roche

B. Renaud : Outre cette belle offre culturelle et sportive, quels sont les nouveaux services proposés aux usagers ?

« Depuis janvier, la CoPLER est devenue la première Communauté de communes de France à délivrer la Carte Nationale d'Identité ou le passeport. * »

JP. CAPITAN : Avant cela, les habitants devaient sortir du territoire voire du département. Cela vient compléter l'offre proposée par notre espace France services.



Accueil France services pour la délivrance des cartes d'identité

* Avec l'aide de la commune de Saint-Symphorien-de-Lay

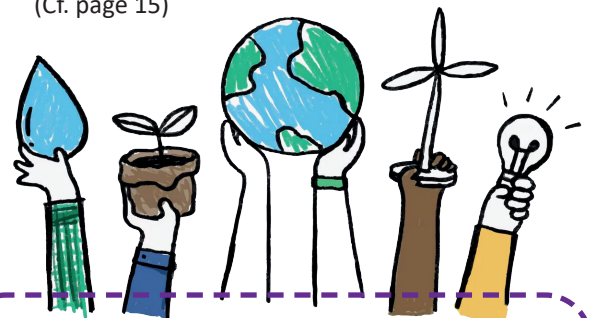
La signature d'une convention avec «Villes Vivantes» va également permettre d'apporter des propositions concrètes en vue de développer l'offre de logement et accompagner les porteurs de projets en matière d'investissement immobilier. Les démarches Bimby* et Bunti*, au service de l'urbanisme, repensent le modèle urbain, dans l'idée de vivifier les villages et faire grandir les villes. (*Cf. page10)



Nous pensons aussi aux familles avec l'ouverture de l'Accueil Collectif des jeunes Mineurs (ACM) à Pradines, et d'ici la fin du mandat une solution d'accueil pour la petite enfance à Régny.

B. Renaud : Pour finir, quelles sont les avancées dans le domaine de la mobilité ?

JP. CAPITAN : Depuis peu, un service de navettes entre Roanne et Saint-Symphorien-de-Lay a été mis en place pour faciliter les déplacements et ainsi accompagner le dynamisme des entreprises. (Cf. page 15)



« La CoPLER voit également plus loin avec la mise en œuvre d'un Plan Climat Air Energie Territorial pour impulser des actions qui visent à lutter contre le changement climatique et adapter le territoire à ses effets. »



Le budget en quelques chiffres

Dépenses de fonctionnement et d'investissement : 7 983 K€*

*hors écriture d'ordre et budgets annexes



Comment sont financées les actions de la CoPLER ?

La principale recette, qui représente presque 30%, est constituée par les **IMPÔTS ET REDEVANCES (23%) AINSI QUE LES PRODUITS DES SERVICES (6%)**. Elle finance principalement en tout ou partie les services suivants :

- déchets (Cf. Page7 ci-contre)
- assainissement,
- vente des terrains sur zone d'activité
- le château de la Roche (qui nécessite tout de même une subvention d'équilibre de 50 k€ par an).

Environ ¼ de nos recettes sont issues de nos **FONDS PROPRES**. C'est un peu comme l'épargne d'un particulier. Cette différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement est d'ailleurs appelée « épargne brute ». Elle sert à rembourser les emprunts, reste ensuite l'épargne nette qui finance les opérations d'investissement. 2 autres recettes arrivent à égalité avec 20% : **LES SUBVENTIONS** de l'État ou ses agences, de la Région et du Département qui financent :

- certaines investissements,
- les crèches et centres de loisirs,
- l'atelier chantier d'insertion (ACi).

Au même niveau on retrouve les **DOTATIONS DE L'ÉTAT ET LES COMPENSATIONS** qu'il verse en remplacement des impôts locaux supprimés (taxe d'habitation et une partie de la taxe sur les entreprises).

Seules 5% de nos dépenses sont financées par emprunt.



Zoom sur le budget déchets

Depuis sa création en 2005, budget annexe du budget principal, le budget consacré à la collecte et au traitement des déchets, s'équilibre entièrement grâce à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dite «TEOM», sa principale recette.

Grâce aux efforts de tri réalisés par ses habitants depuis plusieurs années, et à travers les nombreuses filières au sein des deux déchèteries, la CoPLER enregistre les coûts de collecte et de traitement parmi les plus faibles : 70€/habitant/an pour la CoPLER contre 105€/habitant/an en région AURA (données 2021).

Cependant les élus ont décidé cette année d'augmenter le taux de la TEOM, inchangé depuis 2019. La raison est liée au fait que le service ne s'équilibre pas en 2023 (100 000 € de déficit), en lien avec la hausse des coûts de traitement et de collecte ainsi que la taxe sur les activités polluantes dite «TGAP».

L'impact sur la feuille d'impôt reste cependant modéré comme on peut le voir sur le tableau ci-dessous, établi sur la base d'une feuille d'impôt «moyenne». Sur les 7€ supplémentaires pour l'année, la moitié seulement est liée à la hausse du taux, l'autre est liée à la hausse de la valeur locative, décidée au niveau national.

Taxe sur le foncier bâti

	2023		2024		Écart 2023/2024
Valeur locative	1000 €		1039 €		
Foncier bâti	Taux	Produits*	Taux	Produits*	
Taux moyen communal	30 %	300 €	30 %	312 €	+ 12 €
TEOM	8,70 %	87 €	9 %	94 €	+ 7 €
Taux CoPLER	4,60 %	46 €	4,60 %	48 €	+ 2 €
Total		433 €		453 €	+ 20 €

* Le produit est égal à la valeur locative / le taux

Budget déchets 2024 Fonctionnement et investissement

LES COÛTS

1.

367 K€

PRÉVENTION ADMINISTRATION

Actions de sensibilisations auprès des habitants et des professionnels

Dépenses pour faire fonctionner le service déchets

2.

786 K€

ORDURES MÉNAGÈRES (OM)

Collecte et traitement des OM

Achats et entretien des bacs ainsi que des véhicules de collecte

3.

931 K€

TRI SÉLECTIF

Collecte et traitement des emballages, papier et verre

4.

716 K€

DÉCHÈTERIES

Fonctionnement des 2 déchèteries

LES RECETTES

1.

117 K€

VENTE DES MATÉRIAUX

aux filières de recyclage

2.

325 K€

SOUTIENS DES ÉCO ORGANISMES ET SUBVENTIONS

Citeo, écomaison, ecosystem ...

3.

1 280 K€

TEOM

Elle porte sur toutes les propriétés soumises à la taxe foncière

4.

130 K€

REDEVANCE SPÉCIALE

Appliquée aux professionnels et administrations en fonction du volume de déchets

5.

100 K€

EMPRUNTS

6.

848 K€

AUTOFINANCEMENT / AMORTISSEMENT

TOTAUX COÛTS

2 800 K€

TOTAUX RECETTES

2 800 K€



DÉCHETS

Que deviennent nos déchets collectés ? *

1

EMBALLAGES ET PAPIERS

866 TONNES EN 2023

61 KG / HAB / AN

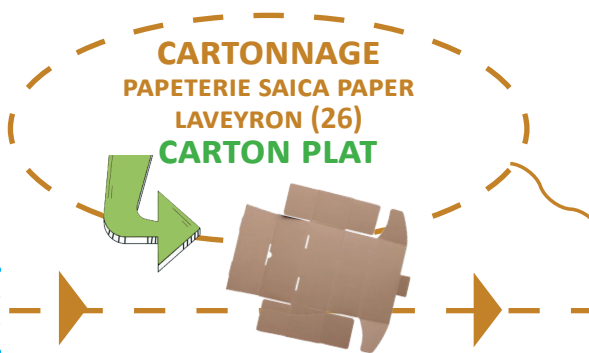


POINT D'APPORT VOLONTAIRE



ENTREPRISE
DUBUIS
FOURNEAUX (42)

CARTONNAGE
PAPETERIE SAICA PAPER
LAVEYRON (26)
CARTON PLAT



2

VERRE

539 TONNES EN 2023

38 KG / HAB / AN

POINT D'APPORT VOLONTAIRE



3

ORDURES MÉNAGÈRES

1471 TONNES EN 2023

104 KG / HAB / AN



SUEZ MABLY (42)
QUAI DE
TRANSFERT

CENTRE
D'ENFOUSSEMENT
À CUSSET (03)

4

BIODÉCHETS

60 TONNES / AN



POINT D'APPORT VOLONTAIRE



INVEKO
SAINT PRIEST LA
ROCHE (42)

RETOUR
AU SOL DU
COMPOST



* hors déchèteries : pour + d'infos rdv sur le site : www.copler.fr



DÉCHETS

PLASTIQUE
 VALORPLAST CÔTE D'OR (21)
 ECHICHENS (SUISSE)
**BOUTEILLE, FLACON, TUBE,
 TUYAU, SAC POUBELLE,..**



ACIER
 ARCELOR, FOS SUR MER (13)
 OLABERIA (ESPAGNE), AVILES (ESPAGNE)
**CHARIOT, BOULE DE PÉTANQUE,
 BOÎTE DE CONSERVE,..**



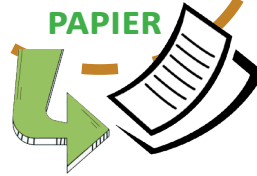
BRIQUES ALIMENTAIRES
 REVIPAC
 LUCART (ITALIE)
**PAPIER PEINT,
 ESSUIE TOUT**



ALUMINIUM
 AFFIMET
 COMPIÈGNE (60)
**VÉLO, GOURDE,
 EMBALLAGE,..**



PAPIER
 PAPETERIE
 NORSKESKOG GOLBEY
 (VOSGES 88)
PAPIER



**CENTRE DE TRI PAPREC
 CHASSIEU (69)**

VERRE
 VERALLIA
 SAINT ROMAIN LE PUY (42)
BOUTEILLE



**TOUT EST RECYCLÉ SAUF CE QUI
 EST DANS LA POUBELLE NOIRE.**

**LE MEILLEUR DÉCHET ET
 SURTOUT LE MOINS CÔTEUX
 EST CELUI QUE L'ON NE
 PRODUIT PAS. POURSUIVONS
 NOS EFFORTS !**



5

CARTONS DES PROFESSIONNELS

183 TONNES / AN

13 KG / HAB / AN



**SECAF CHAMFRAY
 VOUGY (42)**

**SAICA PAPER
 DROME (26)**

**CARTON
 ONDULÉ**



Toutes les données chiffrées sont celles des résultats de l'année 2023



Un nouveau service d'information architecturale



LANCEMENT DE L'OPÉRATION

La CoPLER s'engage, depuis avril 2024 et pour une durée de 3 ans, dans une opération d'urbanisme inédite.

Baptisée « BUNTI BIMBY », cette opération a pour objectif d'aider les propriétaires et futurs propriétaires de biens situés dans nos bourgs à réaliser leurs projets de **réhabilitation et de reconfiguration** de biens immobiliers existants (BUNTI) et de **création de logements neufs** (BIMBY).

L'ambition : Produire une nouvelle offre de logements sur mesure, bien situés, sans étalement urbain et désirables ainsi que valoriser le patrimoine bâti des cœurs de ville et améliorer le confort et le cadre de vie de chacun.

L'animation de ce dispositif innovant a été confié à « Villes Vivantes », une société d'urbanisme spécialisée dans la densification douce des villes et villages en France.

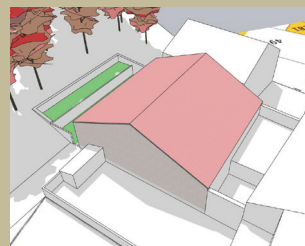
QUELQUES IDÉES DE PROJET ?

- Valoriser et reconfigurer votre maison en l'adaptant aux besoins de votre famille,
- Réhabiliter un bien vacant pour l'habiter ou le mettre en location,
- Transformer un ancien bâtiment d'activité en logement,
- Faire construire un nouveau logement dans votre jardin,
- Créer un terrain à bâtir en divisant votre parcelle.

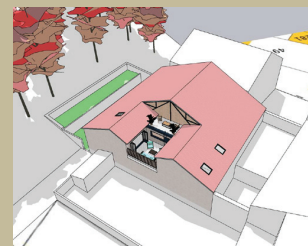
EXEMPLES BUNTI

CRÉATION D'EXTÉRIEUR

AVANT



APRÈS



TRANSFORMATION D'UN ANCIEN ATELIER EN LOGEMENT

AVANT



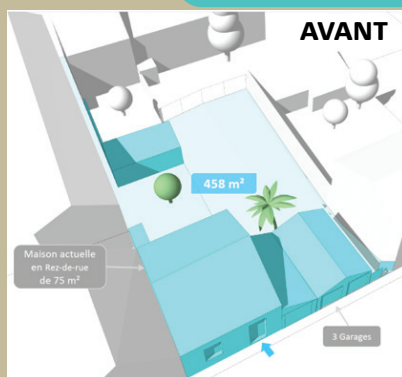
APRÈS



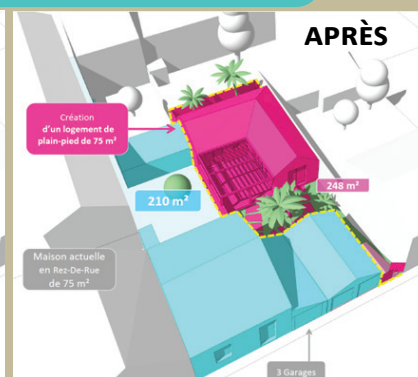
EXEMPLE BIMBY

CRÉATION D'UN LOGEMENT PLAIN PIED

AVANT



APRÈS



Si vous avez une idée de projet à mettre en forme ou simplement la curiosité de découvrir ce qu'il est possible de réaliser sur votre propriété, un service sans engagement pour explorer tout le potentiel de votre bien vous est offert par la CoPLER !



SUR RENDEZ-VOUS AU 0805 38 69 66 (NUMÉRO VERT, APPEL GRATUIT).

À NOTER QUE NI LA COPLER NI VILLES VIVANTES NE FERONT DE DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE.



Plantons des arbres !

La CoPLER, un territoire engagé dans la lutte contre le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité

PRÈS DE 26 500
ARBRES PLANTÉS DEPUIS 2021

7 400 arbres et arbustes plantés dans le cadre du Fonds pour l'arbre : programme de mécénat national pour la préservation et le déploiement de la haie et de l'arbre champêtre en France dont

3 340 plantés par la COPLER

3 655 plantés par les Communes

405 plantés par des associations

16 000 arbres et arbustes plantés par des agriculteurs pour la création de nouvelles haies dans le cadre du Plan de Relance (données fédération de chasse 42) et

3 085 arbres et arbustes plantés le long des cours d'eau du territoire dans le cadre des contrats de rivière (données Roannaise de l'eau)

NOUVELLE ACTION 2024 POUR LA RENATURATION DE NOS VILLAGES !

Campagne de plantation d'arbres fruitiers dans le cadre d'une commande groupée organisée par la CoPLER

77 arbres fruitiers ont été plantés cette année dans les communes (pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers...)

Logements vacants : où sont-ils, combien sont-ils et pourquoi sont-ils vacants ?



UN QUESTIONNAIRE ADRESSÉ À TOUS LES PROPRIÉTAIRES

Pour rappel, un logement vacant est un logement non-occupé. Il peut être : à vendre, à louer, en attente d'occupation, en attente d'un règlement de succession ou alors être gardé vacant sans affectation précise.

Pour vous accompagner au mieux, la CoPLER a besoin de connaître les difficultés que vous rencontrez et les raisons de la vacance de votre (vos) logement(s).

C'est pourquoi un questionnaire vous a été envoyé récemment par la Poste. Si vous n'avez pas encore reçu le courrier explicatif et le questionnaire à compléter, alors vous avez deux options :

- Un questionnaire en ligne est disponible ici : **coper.fr/habitat**
- Un questionnaire papier peut être complété au siège de la CoPLER.

Pour toute question, vous pouvez contacter : **habitat@coper.fr**



La CoPLER, terre de jeux

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la CoPLER mobilise et implique l'ensemble de la population autour des valeurs olympiques de l'excellence, de l'amitié et du respect, ainsi que de la promotion de l'activité physique pour tous. « Cap vers Paris 2024 ! »



Les partenaires : les écoles, le collège de Régný, l'Éducation nationale, l'Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} degré (USEP), les associations intercommunales que sont l'ASAJ et Goal foot, le Comité Départemental Olympique et sportif de la Loire (CDOS), l'Andes et l'Association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES).

Trois évènements ont été repartis sur l'année, à l'occasion des temps forts liés aux JOP 2024, avec notamment la Semaine Olympique et Paralympique, la Journée Olympique et la semaine bleue.

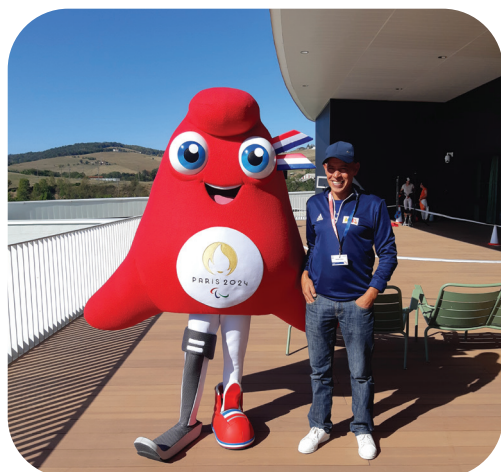


2. Grande journée Olympique :

Rassemblement final des écoles ayant participé au relais pour célébrer une grande journée olympique. Cette journée sera étendue aux élèves de 6^{ème} du collège de Régný pour favoriser la transition scolaire par le sport. Les activités incluront des compétitions amicales, des démonstrations sportives et des ateliers sur les valeurs olympiques et paralympiques.

3. Journée séniors et handisport dans le cadre de la semaine Bleue

Organisation d'une journée spéciale autour de l'activité physique adaptée aux séniors et aux personnes en situation de handicap. L'objectif sera de mettre l'accent sur les bienfaits du sport pour la santé et l'inclusion, avec des activités adaptées, des ateliers bien-être et des rencontres inspirantes, dans une ambiance festive et accueillante.



Abdellah Afella
Animateur jeunesse, CoPLER

1. Le relais itinérant des écoles qui est l'organisation d'un relais sportif entre les écoles primaires du territoire.

Chaque école a accueilli le relais avec une journée dédiée aux valeurs olympiques avec des activités sportives, des ateliers éducatifs et des cérémonies d'accueil.



Ben Abdallah LAIADI
Vice-président enfance, jeunesse,
et services aux habitants





Les Conseils municipaux d'enfants à la rencontre du député

Samedi 4 Mai à Lay, notre député, Monsieur Antoine VERMOREL-MARQUES est venu à la rencontre des élus aux Conseils municipaux d'enfants de notre territoire.

Cette visite avait pour objectif de les préparer à la découverte de l'Assemblée Nationale, lors de leur journée à Paris prévue le 25 mai.

Cette journée de visite a concerné 60 enfants et 16 accompagnateurs représentants 6 communes du territoire, à savoir : Fourneaux, Lay, Régný, Saint-

Just-la-Pendue, Saint-Symphorien-de-Lay, et Saint-Victor-sur-Rhins.

Au programme : pique-nique à proximité de la Tour Eiffel, découverte culturelle depuis la Seine avec une croisière en bateau-mouche et visite de l'Assemblée Nationale.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la *Convention Territoriale Globale* (CTG) et plus spécifiquement dans l'action «rapprochement des Conseils municipaux d'enfants».

Les enfants se préparent à un voyage éducatif, ils se sont réunis avec les élus pour organiser au mieux cet événement du samedi 25 mai 2024.

L'engagement de la Communauté de communes permet d'accompagner les communes dans cette réalisation, à travers le soutien méthodologique, organisationnel, humain et financier.



Ouverture d'un accueil de loisirs à Pradines

Depuis les vacances de février, la CoPLER a mis en place un accueil pour les enfants de Pradines.

Les locaux ont été aménagés par la commune. Le fonctionnement est assuré par la *Société Publique Locale* «services à la population entre Loire et Rhône» qui avait déjà repris le centre de loisirs de Régný suite à la démission de l'association en 2023.

Cette organisation a facilité la gestion conjointe des centres de Régný et de Pradines.

Cet accueil fonctionne également pendant le temps scolaire, le mercredi.

Pour les sorties et le mini camp, les 2 sites fonctionnent ensemble. L'effectif global est en moyenne de 50 enfants, dont une quinzaine sur Pradines.

Ce projet est soutenu par la CAF dans le cadre de la convention territoriale globale mais également par la PMI et la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports).



Nouvel accueil de loisirs à Pradines ; les enfants accueillis ont entre 3 et 11 ans





LUTTER CONTRE L'AMBROISIE

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant, agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Dans le cadre de la lutte nationale contre la prolifération de cette plante, chaque commune doit désigner un référent ambrosie. Cette personne sera destinataire des signalements réalisés par les habitants et devra organiser les actions liées à l'élimination des plants sur la commune.

Si vous repérez de l'ambrosie, vous pouvez faire une déclaration sur le site <https://signalement-ambrosie.atlasante.fr/> ou sur l'application Signalement Ambrosie sur votre smartphone, téléchargeable gratuitement.

Contact : jlaboure@copler.fr

Stade germinatif (avril/mai)



© FREDON Occitanie

Phase de croissance (mai/juillet)



© FREDON Occitanie

Boutons floraux (juillet/août)



© FREDON Occitanie

Floraison et grenaison (août/octobre)



© FREDON Occitanie

CoPLER App : toutes les infos en temps réel

L'application incontournable pour les **professionnels et associations** qui souhaitent faire connaître leur structure et actualités et pour les **habitants** : commerces, artisans, offres d'emploi, services publics, médecins, évènementiels, tarifs des carburants, producteurs locaux ...

Notifications et alertes personnalisées en fonction de vos besoins ; à vous de choisir !

Application mobile à télécharger gratuitement Disponible sur Google play et l'App Store.



Déjà 2 000 personnes ont téléchargé la CoPLER App POURQUOI PAS VOUS !

Téléchargement et utilisation entièrement GRATUITE !



copler.institu.app

**ÇA BOUGE SUR LES JACQUINS OUEST !**

18 mois après l'emménagement de la Source, un deuxième bâtiment vient d'être achevé sur le Parc des Jacquins Ouest à Neulise. 5000 m² accueillent ainsi depuis le printemps la trentaine de salariés des entreprises *Home Maison, ADN Textile et Déchelette*, spécialisées dans la production et la vente de linge de maison.

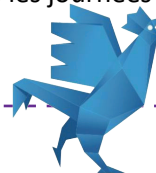
Dans le même temps, la Source a ouvert son magasin d'usine sur une surface de 80m² afin de répondre à une forte demande locale. Elle y propose la vente de compléments alimentaires dans ses trois domaines de spécialisation : l'apithérapie, l'aromathérapie et les poudres végétales. Plusieurs autres projets d'implantation sont aussi à l'étude sur le Parc. À suivre...

**UNE NOUVELLE LABELLISATION TERRITOIRE D'INDUSTRIE POUR LE « ROANNAIS FOREZ »**

La CoPLER, Charliu Belmont Communauté, Forez Est et Roannais agglomération avaient déposé à l'automne 2023 une candidature pour une nouvelle labellisation territoire d'industrie pour la période 2023-2027.

« Roannais Forez » fait partie des 183 territoires retenus sur plus de 300 candidatures déposées au niveau national.

Au-delà de l'intérêt de porter une ambition industrielle à cette échelle, ce classement permettra d'accéder à des subventions mobilisables par les collectivités et les entreprises et d'organiser des événements communs telles que les journées portes ouvertes entreprises.

**TERRITOIRES D'INDUSTRIE**

NOUVEAU!

SERVICE DE NAVETTE
Tous les jours hors week-ends et hors jours fériés

Horaires	Station	Arrivée	Partance
7:10	ROANNE Gare routière quai n°4	16:50	
7:20	LE COTEAU Gare	16:40	
7:30	ST-CYR-DE-FAVIÈRES Ancienne Gare Hôpital-sur-Rhins	16:30	
7:45	ST-SYMPHORIEN-DE-LAY Place de l'Europe	16:15	

Abonnements
- mensuel : 40 €
- annuel : 400 €

En vente préalable sur internet
Gratuit du 22 au 31 janvier

Horaires 2024

Transporteur : TRANSARC Aquilon
4 rue de Bapaume
42300 ROANNE
04 77 71 46 95

Commande ton abonnement

<https://copler.fr/mobilite>

Un service proposé par la CoPLER avec le soutien financier de La Région Auvergne-Rhône-Alpes

UN SERVICE DE NAVETTE SUR LA NATIONALE 7 POUR SOUTENIR L'EMPLOI LOCAL

Depuis le début de l'année, la CoPLER, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, propose un nouveau service de navette quotidienne sur la Nationale 7 entre Roanne et Saint-Symphorien-de-Lay, avec 2 arrêts intermédiaires à Le Coteau (gare) et l'Hôpital-sur-Rhins (ancienne gare).

Avec un aller-retour du lundi au vendredi, les horaires ont été adaptés aux déplacements domicile-travail vers les entreprises du territoire, afin de faciliter les nombreux recrutements prévus sur cet axe. C'est un premier pas ; ce service a été pensé comme une expérimentation, il pourra être amené à évoluer selon la demande et sa réussite.

Retrouvez toutes les informations pratiques www.copler.fr/mobilite



Une année résolument sportive !

La CoPLER accueille 3 événements sportifs majeurs !

Si l'année 2024 s'annonçait déjà sportive avec une série d'animations « Terres de jeux » programmées dans le cadre des JO 2024, pas moins de 3 événements sportifs majeurs viennent compléter cette offre pendant l'été :

● **Le Loire Paddle Trophy les 1^{ers} et 2 juin** avec deux parcours sur trois au départ du château de la Roche et de la base nautique de Cordelle,

● **le Critérium du Dauphiné les 5 et 6 juin**, avec l'arrivée d'une étape contre la montre à Neulise et une seconde étape à travers la CoPLER.

● **la semaine fédérale internationale de cyclotourisme organisée du 20 au 28 juillet** sur le roannais, dont 2 journées qui permettront de découvrir notre territoire.

Semaine fédérale internationale de cyclotourisme : 2 tracés passeront par le territoire les dimanche 21 juillet et mardi 23 juillet .

Tout un panel d'activités : cyclodécouvertes, randonnées pédestres, excursions sur des sites remarquables... Le village fédéral prendra ses quartiers au « Scarabée » à Roanne avec la mise à l'honneur des producteurs locaux.

Pour les habitants attention aux parcours vous pourriez vous trouver nez à nez avec 5 000 cyclistes en balade !! Si vous êtes commerçants, restaurateurs, producteurs n'hésitez pas à vous mettre en avant !

Découverte du Beaujolais vert
Dimanche 21 juillet avec un point d'accueil sur Saint-Symphorien-de-Lay

- + VTT au départ de Régny
- 2 circuits VTT
- 3 circuits routes



85^{ÈME} SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME
20-28 JUILLET **2024 ROANNE**

- CYCLOTOURISME
- VTT
- GRAVEL
- RANDONNÉES
- EXCURSIONS
- HANDISPORT
- ANIMATIONS

La Région Auvergne-Rhône-Alpes | Loire LE DÉPARTEMENT | roannais AGGLOMÉRATION | Roanne Le sport est sport

Gorges de la Loire et plaine du Forez
Mardi 23 juillet avec le passage sur les bords de Loire avec un point d'accueil à Cordelle



Extrait du livret Semaine Fédérale internationale de cyclotourisme - création & mise en page www.oz-media.com



Peau neuve pour la base nautique de la Loire à Cordelle



Après un an de fermeture pour la réalisation d'importants travaux de développement suite à sa labellisation « centre de préparation aux JO 2024 », la base nautique a enfin rouvert ses portes pour la saison 2024 avec une offre étoffée dans un cadre naturel préservé sur le plus grand méandre du fleuve Loire.

La base est désormais dotée d'un centre d'entraînement sportif, d'une grande salle de réunion et d'aménagements extérieurs plus fonctionnels et accessibles, qui s'ajoutent aux équipements et bassin de compétition déjà existants, elle peut ainsi accueillir un

public diversifié allant de la pratique loisir amateur à la compétition sportive de haut niveau. Des activités nautiques de pleine nature et d'entraînements sportifs encadrés ou en liberté sont ainsi proposés toute l'année aux clubs sportifs, aux compétiteurs (aviron et kayak) et aux groupes (tels que les familles, les entreprises, les associations ...) ainsi qu'au public individuel pour la période estivale. L'ensemble de l'offre est adaptée au handisport et plus largement aux personnes à mobilité réduite.



Horaires d'ouverture public individuel :
Du 8 mai au 5 juillet : les week-ends de 10h30 à 17h30 (ponts et jours fériés compris)
Du 6 juillet au 31 août : du mardi au dimanche de 10h à 18h (fermeture hebdomadaire le lundi)
Horaires d'ouverture pour les groupes : Ouverture toute l'année sur réservation obligatoire
Dernières mises à l'eau 1h30 avant la fermeture

LES ACTIVITÉS EN LIBERTÉ



LOCATION DE MATÉRIEL : location de canoë-kayak / location de bateau d'initiation d'aviron / location de paddle
ACTIVITÉS ENCADRÉES : canoë-kayak / course d'orientation / tir à l'arc / mölkky / tchoukball / baseball / ultimate...
RANDONNÉE KAYAK DEPUIS LE CHÂTEAU DE LA ROCHE : tous les mercredis, en juillet-août, naviguez sur la Loire à votre rythme en canoë-kayak entre le château de la Roche et la base nautique de Cordelle (environ 5.5 km).

+ d'infos : www.basenautiquecordelle.com Base Nautique Cordelle 42





ATTRACTIVITÉ

Le château de la Roche voit toujours plus loin !

15 ans après sa modernisation intérieure, le château de la Roche attire chaque année toujours plus de public et a même dépassé la barre symbolique des 25 000 visiteurs payants en 2023 grâce à son offre touristique et culturelle éclectique, faisant de ce site une étape incontournable dans le paysage roannais et ligérien.

Dans le même temps, il a vu sa marque «qualité tourisme» confirmée avec un score de 97 %. De quoi voir toujours plus loin !

C'est ainsi que la CoPLER a récemment engagé un projet d'aménagement des berges et abords du site pour améliorer les conditions d'accueil du public et des spectacles estivaux en extérieur. Avec un seul mot d'ordre : préserver et valoriser davantage ce cadre naturel exceptionnel !

Les études préalables sont en cours pour définir le programme d'aménagement avec une première phase de travaux prévue à l'automne.

QUARTIERS D'ETE – LA BILLETTERIE EST OUVERTE : 7 soirées de concerts, les vendredis et samedis soir de juillet.

Cet été, il y en aura pour tous les goûts, avec deux espaces de représentation :

- la « Scène Platane » accueillera les concerts des deux premiers weekends, pour des propositions artistiques intimistes en configuration cabaret.

- le « Grand Théâtre », les week-end 3 et 4, pour se rassembler nombreux autour d'artistes renommés et de concerts festifs.

Cf. programmation complète page 20



CONCERT D'OUVERTURE

SAM 6/07 – SUISSA invite l'EIMD

Pour le concert d'ouverture des Quartiers d'été 2024, SUISSA et ses musiciens invitent sur scène à leurs côtés les chanteurs de la chorale de l'EIMD, sous la direction de Aude Ardoin leur cheffe de chœur.

Soirée Chaloupée ... Travaillez votre déhanché !

Breve nos produits locaux



Vu le succès de l'année 2023, l'association « Nos produits locaux CoPLER », qui rassemble plus de 20 producteurs, investit de nouveau les apéro concerts pour vous proposer des assiettes dégustatives 100% local et vous faire découvrir ses produits.

En attendant, retrouvez tous leurs produits en commande sur www.nosproduitslocaux-copler.fr





Des journées du patrimoine détonnantes !

AFTERSUN FESTIVAL :
21 septembre de 17h à 01h
au château de la Roche.

AFTERSUN festival vise à créer une atmosphère unique, mêlant sonorités électroniques et charme historique du site, promettant une expérience inoubliable pour les amateurs de musique électronique.

**IL DEVIENDRA LE PREMIER
FESTIVAL ÉLECTRO DANS
LA LOIRE !**

Ce rendez-vous en plein air mettra en vedette sept DJs originaires de la région, un DJ à dimension internationale, **ANTOINE DELVIG** et des artistes de renom ou en devenir habitués de la scène lyonnaise et parisienne, **Crowd Control**, **Maggy Smiss**, **Nomore**, **Naux**... dans ce lieu majestueux ouvert à tout public (les mineurs devront être accompagnés d'un responsable légal).

Billetterie : www.aftersun.fr ou sur le site www.shotgun.live/fr
Site internet : www.aftersun.fr
Instagram : [@aftersun_festival](https://www.instagram.com/aftersun_festival)
Facebook : [aftersun](https://www.facebook.com/aftersun)

D'POTES EVENTS
PRESENTS

AFTERSUN

FESTIVAL

1^{ER} FESTIVAL HOUSE MUSIC DANS LA LOIRE

ANTOINE DELVIG
CROWD CONTROL
MAGGY SMISS
NOMORE
NAUX
2^{GUYS}

21 SEPTEMBRE 2024
CHÂTEAU DE LA ROCHE
17H-01H

Crédit Mutuel CHATEAU DE LA ROCHE AFTERSUN.FR CoPLER <Garage404/>

Cet événement est organisé avec le soutien de la CoPLER.

La maison Bécaud ouvre ses portes aux habitants

Quelques mois après son inauguration, la Maison Bécaud ouvre exceptionnellement ses portes à tous les habitants curieux de découvrir les aménagements réalisés dans le cadre de sa réhabilitation. Le bâtiment attenant au Relais de la Tête Noire, siège actuel de la CoPLER, est opérationnel

depuis la fin d'année 2023. Il accueille l'École Intercommunale de Musique et de Danse et plein d'autres espaces qui ont pris le nom des personnages célèbres ayant séjourné dans le relais.

**Portes ouvertes la
journée du samedi.**
Plus d'infos sur le site :
www.copler.fr



juillet

2024

Quartiers d'Été

Château de la Roche
St Priest la Roche (42)



Apéro★ concerts

SUISSA - 06/07

LA VIE EN VRAI
(AVEC ANNE SYLVESTRE) - 12/07

LISE PRAT-CHERHAL - 13/07

RADIO TUTTI & BARILLA SISTERS - 19/07

THOMAS FERSEN - 20/07

BIG UKULÉLÉ SYNDICATE - 26/07

VOYOU - 27/07



Réservations
www.chateaudelaroche.fr